

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 14 octobre 2026 à 18 h 30, le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances relatives aux événements prévus dans le Tableau des événements sur le domaine public 2026 (partie 9) :

1. Ordonnance ORD2726-051 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2026 (partie 9) (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20).
2. Ordonnance ORD2726-052 permettant la fermeture de rues ou des entraves à la circulation selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2026 (partie 9) (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3, (8)).
3. Ordonnance ORD2726-053 permettant la consommation et la vente de nourriture et de boissons alcooliques ou non alcooliques et la vente des articles reliés aux événements dans des kiosques aménagés à cet effet et selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2026 (partie 9) (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* R.R.V.M., c. P-1, art. 3 et 8).
4. Ordonnance ORD2726-054 permettant l'affichage selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2026 (partie 8) (*Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve* (01-275), art. 516).

Les ordonnances mentionnées ci-dessus peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 5100, rue Sherbrooke Est, 8^e étage, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : MHM_Grefe-consultation@montreal.ca

FAIT À MONTRÉAL, CE 19^E JOUR D'OCTOBRE 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc

**Division des relations avec
les citoyens et du greffe**
5100, rue Sherbrooke Est
8^e étage,
Montréal (Québec) H1V 3R9
Téléphone : 514 872-8891
Télécopieur : 514 868-4114

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Ordonnances ORD2726-051 – ORD2726-054

Je soussignée, Olga Sacaliuc, secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, déclare que l'avis public requis par la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4) pour la publication des ordonnances édictées par le conseil d'arrondissement, a été publié le **16 octobre 2026** sur le site Internet de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.

**CERTIFIÉ SOUS MON SERMENT D'OFFICE, À MONTRÉAL, CE 16^E JOUR
DE SEPTEMBRE 2026.**

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc